



SOMMAIRE

POURQUOI UN POLE D'ECHANGES MULTIMODAL ?

PRESENTATION DU PROJET

CHANTIER / CALENDRIER

LES ENTREPRISES

FINANCEMENT DU PROJET

POURQUOI UN POLE D'ECHANGES MULTIMODAL ?

Actuellement, les liaisons entre l'agglomération, le centre-ville de Mont de Marsan et sa gare sont difficiles, quel que soit le mode de transport utilisé. Le projet du pôle d'échanges multimodal (PEM) a pour but d'aménager le site de la gare de façon à développer son attractivité et assurer la complémentarité des différents modes de transport.

Plus attractive et mieux intégrée à la ville, la gare va se muer en un lieu de vie mais aussi un lieu d'informations, d'échanges et de services. Un soin particulier sera apporté à l'intégration urbaine et paysagère de l'espace public.

La gare au cœur des enjeux de mobilité durable

Cet aménagement fera de la gare un élément central de l'intermodalité (le passage d'un mode de transport à l'autre : par exemple du TER aux transports en commun en passant par les modes doux : le vélo, la marche ou les taxis).

L'offre globale de transport public ainsi améliorée, trains, autocars régionaux, bus scolaires, navettes gratuites Tma, taxis, deux-roues, marche à pied et automobiles coexisteront. Ce nouvel espace permettra un véritable désengorgement de la gare, en équilibrant les flux et en interconnectant les différents modes de transport.

Ce projet urbain structurant majeur pour Mont de Marsan et son Agglomération donnera à la gare un véritable statut de place urbaine et accompagnera la mutation et la dynamisation du quartier de la gare. Il sera, pour le territoire, un outil de rayonnement et d'attractivité au service de son développement économique.



PRESENTATION DU PROJET

L'étude s'est déroulée en plusieurs phases :

Dernier trimestre 2009 – 2e trimestre 2010 : choix de l'équipe de programmation

2e trimestre 2010 – 1er trimestre 2011 : étude de programmation

Étude pour la réalisation d'un programme entre les acteurs du déplacement pour définir le nombre de quais bus, le nombre de place de stationnement. Cette étude de programmation (réalisée par le cabinet EFFIA) avait pour objectif de tester spatialement si l'emprise permettait de contenir l'ensemble des éléments nécessaires.

2e trimestre 2011 – dernier trimestre 2011 : choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre

Dernier trimestre 2011 - 1er trimestre 2013 : conception du projet

Consultation pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour la conception du Pôle d'Echange Multimodal. L'équipe AREP ville a été retenue. Mise au point technique et validation par l'ensemble des acteurs et financeurs.

1e trimestre 2013 – dernier trimestre 2013 : consultation des entreprises / finalisation du plan de financements

Consultation des entreprises et choix effectué (du printemps à l'été).
Démarrage du chantier sous conduite des services de l'agglomération (novembre).

Le Pôle d'Echanges Multimodal de Mont de Marsan est un élément central de la politique communautaire des déplacements, développée dans le Plan Global de Déplacements (PGD) validée par délibération du conseil communautaire le 8 juin 2011.

Il s'inscrit dans une démarche partenariale, suivie et validée par un comité technique et un comité de pilotage, qui regroupent, aux côtés du Marsan Agglomération, des représentants de l'Etat, la région Aquitaine, le département des Landes, la SNCF et RFF, co-financeurs des études préalables et des aménagements.

Depuis 2010, transactions sur les acquisitions foncières et reconstitutions avec RFF et SNCF.

Il s'agira de :

- favoriser les conditions d'accueil de circulation et de stationnement pour chacun des modes ;
- favoriser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) ;
- proposer l'intermodalité la plus efficace entre les modes de transports actuels ;

PRESENTATION DU PROJET (suite)

Un parvis sera aménagé devant la gare, point d'arrivée d'une vaste allée piétonne qui desservira les parkings situés de part et d'autre de la gare. Il n'y aura donc plus de places de stationnement devant la gare elle-même. En arrivant des boulevards, on trouvera :

- ⤴ 33 places pour des arrêts de courte durée (20 véhicules particuliers, 10 deux-roues motorisés et 3 personnes à mobilité réduite) ;
- ⤴ une file de dépose-minute de 9 véhicules ;
- ⤴ 10 emplacements réservés aux taxis et 25 aux loueurs de voitures ;
- ⤴ 30 places pour les vélos dont 10 en parc fermé

C'est en aval de la gare, zone la moins fréquentée par les usagers, que sera implanté le parking pour les stationnements de longue durée :

- ⤴ 155 places pour les véhicules particuliers
- ⤴ 20 places pour les deux-roues motorisés
- ⤴ 10 emplacements réservés aux employés du pôle d'échanges multimodal

Dans un souci de modernisation, quelques bornes de chargement pour voitures électriques seront également installées.

Les arbres existants aujourd'hui, des platanes et des cèdres pour l'essentiel, seront conservés. Les volées d'escaliers descendant vers les arènes seront restaurées, tout en tenant compte de la topographie des lieux en surplomb. C'est le cabinet Arep ville, spécialisé dans ce type d'aménagement, qui est en charge de sa conception. Le pôle infrastructure et aménagement du Marsan Agglomération est en charge du chantier.



CHANTIER / CALENDRIER

Les travaux d'assainissement ont été effectués cet été par la Régie des eaux. Les travaux d'enfouissement de réseaux et d'éclairage seront réalisés par le SYDEC, en coordination avec les travaux. Le chantier démarrera le 16 novembre 2013 pour une livraison au deuxième trimestre 2015 (mai/juin).

Première phase (de novembre 2013 à avril 2014) :

Démolition de la halle SERNAM et du bâtiment technique des équipes SNCF
Aménagement des quais de bus et des parkings de longue durée en aval de la gare

Deuxième phase (de mai à octobre 2014) :

Création du parking courte durée et aménagement du parvis

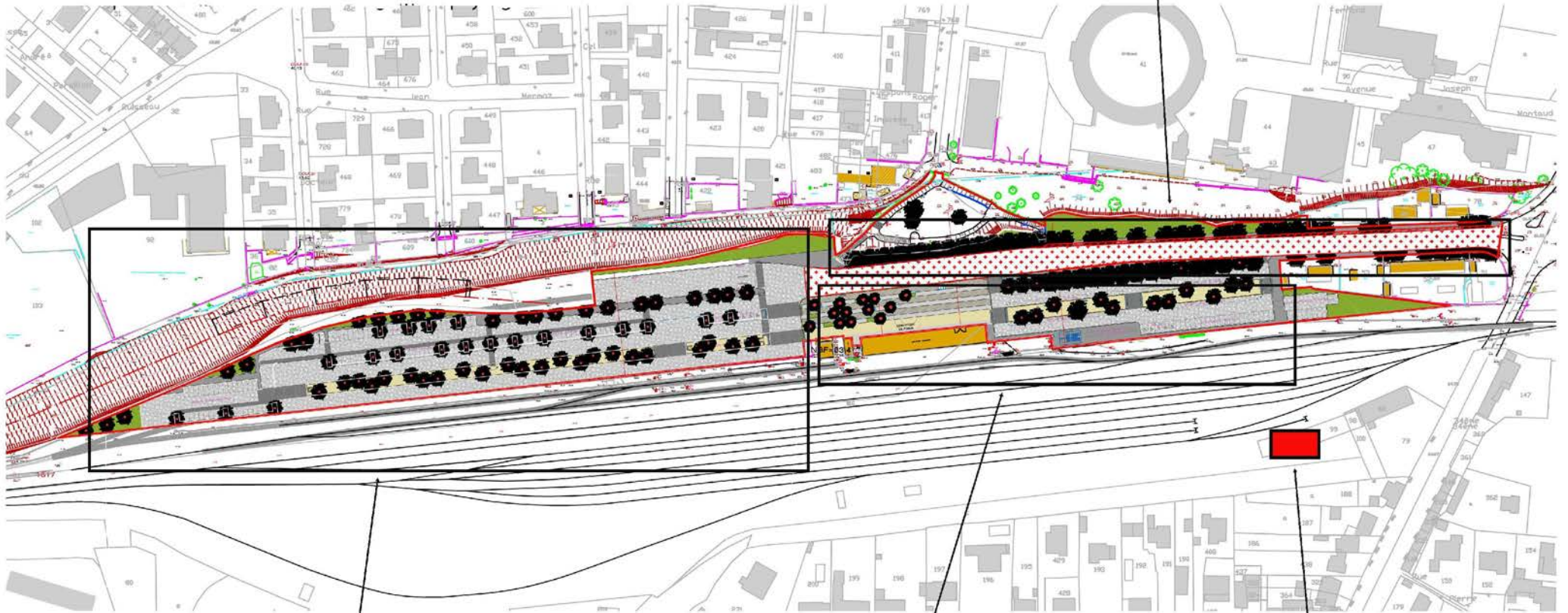
Troisième phase (de novembre 2014 à juin 2015) :

Réfection et aménagement de l'avenue de la Laïcité et du remblai qui la jouxte via la création de marches



Phase 3 : Aménagement du boulevard et des marches du talus

Novembre 2014 - Juin 2015



Phase 1 : Aménagement de la zone de quai Bus et parking longue durée
démolition de la halle sernam et du bâtiment technique des équipes scnf

Debut 12/11 jusqu'au mois d'avril

Phase 2 : Aménagement du parvis et parking courte durée

Mai 2014 - Octobre 2014

Livraison du bâtiment technique SNCF
prévue pour juin 2014

nécessaire pour le déroulement de la
phase 2

LES ENTREPRISES

Voirie Réseaux Divers :
COLAS, BAPTISTAN, SNB

Signalisation lumineuse tricolore :
SIRTEC

Aménagement paysager :
ANTOINE ESPACES VERTS

Entreprises / réseaux :
SYDEC, RÉGIE DES EAUX, FRANCE TÉLÉCOM



FINANCEMENT DU PROJET

Coût total du projet : 6,3 M€ HT - 7,5 M€ TTC

Les financeurs

- ✦ Agglomération du Marsan : 2 184 704 € (35%)
- ✦ Conseil régional d'Aquitaine : 1 437 500 € (23%)
- ✦ Conseil général des Landes : 564 045 € (9%)
- ✦ État : 559 750 € (9%)
- ✦ Union Européenne (FEDER) : 1 554 000 € (24%)



CONTACTS PRESSE

Le Marsan Agglomération

Anne Marie Commenay

anne-marie.commenay@lemarsan.fr

05 58 46 61 55

lemarsan.fr

Suivez-nous sur



575 avenue Maréchal Foch
BP 70171
40 003 Mont de Marsan cedex